

Paris, le 31 mars 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Prise en charge en milieu hospitalier d'un individu ayant fait un malaise
au cours d'un contrôle routier**

Le jeudi 28 mars 2019 à 01h50, lors d'un contrôle routier effectué à hauteur du boulevard périphérique intérieur au niveau de la porte d'Italie, le conducteur d'un véhicule de marque BMW, en situation d'annulation de son permis de conduire, était dépisté positif au test de l'imprégnation alcoolique.

A 02h10, alors que les fonctionnaires interpellateurs étaient en attente d'un véhicule de transport de l'interpellé, ce dernier a ingéré une substance non identifiée. Il a alors été pris de convulsions.

L'intervention des sapeurs pompiers était immédiatement sollicitée par l'équipage interpellateur via Police Secours 17.

Rapidement sur place, les pompiers, dès leur arrivée, effectuaient un massage cardiaque sur le conducteur du véhicule.

Le SAMU se présentait sur place quelques minutes après l'arrivée des pompiers, prenait l'individu en charge et le transportait à l'hôpital de la Pitié Salpêtrière.

Le parquet, informé des faits, a chargé la Brigade de Stupéfiants de la Direction de la Police Judiciaire de Paris de l'enquête.

Contact presse : ppcom@interieur.gouv.fr /01 53 71 28 73

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité